

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le vendredi 10 juillet 2020 à 19 heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur SERVIAN Bruno, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 02/07/2020

Présents : Bruno SERVIAN - Stéphane PHILIBERT - Martine CARAYON - Michelle BLESSON - Frédérique MARTY - Sonia CHOVIN - Pierrick CLARET - Céline FERRAND - Ellen PETIT - Rémi BRET - Marie-Danielle GELIBERT

Excusé : Pédro SANCHEZ - Laurent IMBERT - Didier LEJOUR - Christelle CHEVALIER

Pouvoir : Laurent IMBERT à Bruno SERVIAN, Pedro SANCHEZ à Stéphane PHILIBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane PHILIBERT

Ouverture de Séance à 19h00

Suite à l'accord à l'unanimité des membres du Conseil municipal l'ordre du jour est modifié et les points suivants sont rajoutés :

- Convention EAU
- Questions diverses

Le compte rendu du conseil municipal du 08 juin est adopté à l'unanimité (13/13).

1 – DESIGNATIONS DES GRANDS ELECTEURS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Le maire informe le conseil municipal que conformément à l'arrêté préfectoral N°26-2020-06-31-001 fixant le nombre de délégués et suppléants pour les communes de la Drôme, pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020 et précisant le mode de scrutin applicable, il y a lieu de procéder à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants.

Après l'ouverture du scrutin à 19h10 et la désignation des membres, le bureau est composé de Monsieur le Maire, les 2 plus jeunes conseillers (Remi BRET et Ellen PETIT) et des 2 plus âgés (Marie-Danielle GELIBERT et Bruno SERVIAN), et Monsieur Remi BRET est désigné comme secrétaire de séance.

Election des délégués et suppléants : 1 seule liste de candidats.

Nombre de votant 13 ; Nombre de Bulletins ; 13 Majorité Absolue : 7

Résultats

- SERVIAN Bruno (délégué)	=13 voix
- CARAYON Martine (délégué)	=13 voix
- PHILIBERT Stéphane (délégué)	=13 voix
- MARTY Frédérique (suppléant)	=13 voix
- SANCHEZ Pédro (suppléant)	=13 voix

- BLESSON Michelle (suppléant) =13 voix

Messieurs Bruno SERVIAN et Stéphane PHILIBERT et Madame CARAYON Martine sont élus comme délégués au 1^{er} tour.

Mesdames Frédérique MARTY et Michelle BLESSON et Monsieur SANCHEZ Pédro sont élus comme suppléants au 1^{er} tour.

2 – Convention Eau

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la délibération de délégation par convention du service public d'eau potable (délibération n°DE_001_2020).

En effet, conformément à la loi engagement et proximité, cette délibération a permis la conclusion d'une convention de délégation, pour la période du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020, en vue d'assurer la continuité du service public de gestion de l'eau par la commune.

Cette convention étant arrivé à son terme il convient de signer une nouvelle convention. Valence Agglo a transmis un nouveau projet de convention qu'il convient d'approuver

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE l'unanimité (13 voix /13) :

- D'approuver la conclusion d'une convention de délégation pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020.
- De demande à Valence Romans Agglomération la délégation par une nouvelle convention au-delà du 31/12/2020.
- D'Autoriser le maire à signer toute convention de délégation avec l'agglo,
- D'Autoriser et de mandater le maire à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

- QUESTIONS DIVERSES

* Manifestations : La fête des moissons et la vogue sont annulées par les associations organisatrices.

* Fonds d'amorçage TAPE : maintien des 50€ par enfant

* Emploi aidé : La baisse des aides continue : le contrat en cours ne sera renouvelé que pour 6 mois (au lieu de 1 an) avec une participation de l'état de 50 % (au lieu de 60 %).

*Prochain conseil municipal : Lundi 7 septembre à 19h00

La séance est levée à 20h15



Le Maire,
Bruno SERVIAN